



Syndicat Mixte du SCOT
du bassin de vie
Cavaillon—Coustellet
L'Isle sur la Sorgue

Conseil Syndical

du 5 mars 2014

Ordre du jour

- Question 0 Approbation du PV du Conseil syndical du 5 février 2014
- Question 1 Adoption du Compte de Gestion 2013
- Question 2 Adoption du Compte Administratif 2013
- Question 3 Affectation du Résultat 2013
- Question 4 Adoption du Budget Primitif 2014
- Question 5 Appel à cotisations 2014



Syndicat Mixte du SCOT
du bassin de vie
Cavaillon - Coustellet
L'Isle-sur-la-Sorgue

Syndicat mixte en charge du SCOT de la région de Cavaillon

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

DEPARTEMENT
DE VAUCLUSE

SEANCE DU MERCREDI 5 MARS 2014

Nombre de membres

En exercice : 27
Présents : 16
Votants : 18

Convocation envoyée le
26 FEVRIER 2014

QUESTION N°1

OBJET :
ADOPTION DU
COMPTE DE GESTION
2013

L'an deux mille quatorze le cinq mars, à dix-huit heures, les membres du Comité syndical du syndicat mixte en charge du SCOT du bassin de vie Cavaillon - Coustellet - L'Isle sur la Sorgue se sont réunis à la salle du conseil de la Communauté de Communes du Pays des Sorgues et des Monts de Vaucluse sous la présidence de Madame Catherine LEGIER.

Etaient présents :

Catherine LEGIER - Robert VETTORETTI - Nicole GIRARD - Patricia PHILIP - Michel GRANIER - Albert CALVO - Laurence CHABAUD GEVA - Robert FRASSI - Joëlle PAUL -- Gérard DAUDET - Daniel LACROUX - Robert PIQUET - Philippe BATOUX - Maurice CHABERT - Marie-Laure COURBET - Sylva ROUQUETTE

Absent(s) excusé(s) représenté(s) par :

Jacqueline JOUVE représentée par Maurice CHABERT

Absent(s) excusé(s) ayant donné pouvoir :

Félix BOREL a donné pouvoir à Joëlle PAUL
René VALENTINO a donné pouvoir à Albert CALVO

Absent(s) excusé(s) :

Alain ATTARD - Jacques OLIVIER - Marie-Paule GHIGLIONE - Michel BERTRAND - Robert DONNAT - Annie STOYANOV - Pierre GONZALVEZ - Jean-Claude BOUCHET - Alain OUDARD

Secrétaire de séance : Patricia PHILIP

Rapporteur : Michel GRANIER

EXPOSE

Considérant que toutes les recettes et dépenses sont justifiées et

- statuant sur l'ensemble des opérations effectuées entre le 1er janvier et la 31 décembre 2013 ;
- statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2013 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;
- considérant que la gestion est normale et que les résultats du compte de gestion de l'exercice 2013 sont concordants avec ceux du compte administratif de ce même exercice ;
- déclarant que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2013 par le receveur su syndicat, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni

Question n°1

Conseil syndical SCOT du 5 mars 2014

1

observation ni réserve de sa part,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Le Comité syndical est invité à formuler ses observations.

Le Comité syndical,

Délibère, et

Par voix 18 pour, 0 contre et 0 abstention

- **APPROUVE** le compte de gestion qui lui est soumis et qui a été dressé pour l'exercice 2013 par Madame Liliane AIGNEL, Trésorière Principale de Cavaillon,
- **ADMET** les opérations de la gestion 2013 pour les sommes fixées par ledit compte.

Pour extrait conforme,

Isle sur la Sorgue, le 6 mars 2014

Catherine LEGIER.
Présidente





Syndicat Mixte du SCOT
du bassin de vie
Cavaillon - Coustellet
L'Isle-sur-la-Sorgue

Syndicat mixte en charge du SCOT de la région de Cavaillon

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

DEPARTEMENT
DE VAUCLUSE

SEANCE DU MERCREDI 5 MARS 2014

Nombre de membres

En exercice : 27
Présents : 15
Votants : 17

Convocation envoyée le
26 FEVRIER 2014

QUESTION N°2

OBJET :
ADOPTION DU
COMPTE DE
ADMINISTRATIF 2013

L'an deux mille quatorze le cinq mars, à dix-huit heures, les membres du Comité syndical du syndicat mixte en charge du SCOT du bassin de vie Cavaillon - Coustellet - L'Isle sur la Sorgue se sont réunis à la salle du conseil de la Communauté de Communes du Pays des Sorgues et des Monts de Vaucluse sous la présidence de Madame Catherine LEGIER.

Etaient présents :

Robert VETTORETTI - Nicole GIRARD - Patricia PHILIP - Michel GRANIER - Albert CALVO - Laurence CHABAUD GEVA - Robert FRASSI - Joëlle PAUL -- Gérard DAUDET - Daniel LACROUX - Robert PIQUET - Philippe BATOUX - Maurice CHABERT - Marie-Laure COURBET - Sylva ROUQUETTE

Absent(s) excusé(s) représenté(s) par :

Jacqueline JOUVE représentée par Maurice CHABERT

Absent(s) excusé(s) ayant donné pouvoir :

Félix BOREL a donné pouvoir à Joëlle PAUL
René VALENTINO a donné pouvoir à Albert CALVO

Absent(s) excusé(s) :

Alain ATTARD - Jacques OLIVIER - Marie-Paule GHIGLIONE - Michel BERTRAND - Robert DONNAT - Annie STOYANOV - Pierre GONZALVEZ - Jean-Claude BOUCHET - Alain OUDARD

Secrétaire de séance : Patricia PHILIP

Rapporteur : Michel GRANIER

EXPOSE

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Considérant que Monsieur Michel GRANIER a été désigné pour présider la séance lors de l'adoption du compte administratif,
Considérant que Madame Catherine LEGIER, Présidente, s'est retirée pour laisser la présidence à Monsieur Michel GRANIER pour le vote du compte administratif,*

Les résultats du compte administratif 2013 et du compte de gestion 2013 ont été arrêtés. Ces documents retracent l'exécution budgétaire de l'exercice 2013 et sont concordants.

Question n°2
Conseil syndical SCOT du 5 mars 2014

1

Considérant la synthèse des opérations réalisées en 2012, les résultats du compte administratif 2013 sont les suivants :

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : 2012	Résultat de l'exercice 2013	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2013
INVESTISSEMENT	15 733.12	60 349.47	76 082.59
FONCTIONNEMENT	29 264.70	-12 207.84	17 056.86

- Un excédent d'investissement de 76 082.59 €
- Un excédent de fonctionnement de 17 056.86 €

Le Comité syndical est invité à formuler ses observations.

Le Comité syndical,

Délibère, et

Par voix 17 pour, 0 contre et 0 abstention

- **DONNE** acte de la présentation faite du compte administratif 2013 du syndicat mixte en charge du SCoT,
- **CONSTATE** que les identités de valeurs sont identiques avec les indications du compte de gestion fourni par la Trésorerie de Cavaillon,
- **VOTE ET ARRETE** les résultats définitifs du compte administratif 2013 tels qu'ils sont résumés ci-dessus. Ainsi fait et délibérés, les jours mois et an que dessus, et ont signé au registre des présents

Pour extrait conforme,

Isle sur la Sorgue, le 6 mars 2014

Catherine LEGIER.
Présidente





Syndicat Mixte du SCOT
du bassin de vie
Cavaillon - Coustellet
L'Isle-sur-la-Sorgue

Syndicat mixte en charge du SCOT de la région de Cavaillon

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

DEPARTEMENT
DE VAUCLUSE

SEANCE DU MERCREDI 5 MARS 2014

Nombre de membres

En exercice : 27
Présents : 16
Votants : 18

Convocation envoyée le
26 FEVRIER 2014

QUESTION N°3

OBJET :
**AFFECTATION DU
RESULTAT 2013**

L'an deux mille quatorze le cinq mars, à dix-huit heures, les membres du Comité syndical du syndicat mixte en charge du SCOT du bassin de vie Cavaillon - Coustellet - L'Isle sur la Sorgue se sont réunis à la salle du conseil de la Communauté de Communes du Pays des Sorgues et des Monts de Vaucluse sous la présidence de Madame Catherine LEGIER.

Etaient présents :

Catherine LEGIER - Robert VETTORETTI - Nicole GIRARD - Patricia PHILIP - Michel GRANIER - Albert CALVO - Laurence CHABAUD GEVA - Robert FRASSI - Joëlle PAUL -- Gérard DAUDET - Daniel LACROUX - Robert PIQUET - Philippe BATOUX - Maurice CHABERT - Marie-Laure COURBET - Sylva ROUQUETTE

Absent(s) excusé(s) représenté(s) par :

Jacqueline JOUVE représentée par Maurice CHABERT

Absent(s) excusé(s) ayant donné pouvoir :

Félix BOREL a donné pouvoir à Joëlle PAUL
René VALENTINO a donné pouvoir à Albert CALVO

Absent(s) excusé(s) :

Alain ATTARD - Jacques OLIVIER - Marie-Paule GHIGLIONE - Michel BERTRAND - Robert DONNAT - Annie STOYANOV - Pierre GONZALVEZ - Jean-Claude BOUCHET - Alain OUDARD

Secrétaire de séance : Patricia PHILIP

Rapporteur : Michel GRANIER

EXPOSE

Le Compte Administratif 2013 relève pour chaque section un excédent de 76 082.59 € pour l'Investissement et un excédent de 17 056.86 € pour le Fonctionnement.

L'excédent d'Investissement sera reporté en recette de la section d'Investissement du Budget 2014 au chapitre 001

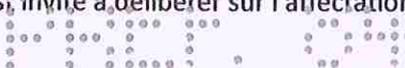
L'excédent de Fonctionnement sera reporté en recette de la section de Fonctionnement du Budget 2014 au chapitre 002

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

*Question n°3
Conseil syndical SCOT du 5 mars 2014*

1

Le Comité syndical est invité à délibérer sur l'affectation du résultat 2013,



**Le Comité syndical;
Délibère, et**

Par voix 18 pour, 0 contre et 0 abstention

VOTE ET ARRETE l'affectation du résultat 2013 telle que ci-dessous,

- 17 056.86 euros au compte 002 excédents de fonctionnement reportés sur 2014.
- 76 082.59 euros au compte 001 recettes de la section d'investissement du Budget 2014.

Pour extrait conforme,

Isle sur la Sorgue, le 6 mars 2014

**Catherine LEGIER.
Présidente**



Syndicat Mixte du SCOT
du bassin de vie
Cavaillon - Coustellet
L'Isle-sur-la-Sorgue

Syndicat mixte en charge du SCOT de la région de Cavaillon

EXTRAIT DU RÉGISTRÉ DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITE SYNDICAL

DEPARTEMENT
DE VAUCLUSE

SEANCE DU MERCREDI 5 MARS 2014

Nombre de membres

En exercice : 27
Présents : 16
Votants : 18

Convocation envoyée le
26 FEVRIER 2014

QUESTION N°4

OBJET :

ADOPTION DU

BUDGET PRIMITIF 2014

L'an deux mille quatorze le cinq mars, à dix-huit heures, les membres du Comité syndical du syndicat mixte en charge du SCOT du bassin de vie Cavaillon - Coustellet - L'Isle sur la Sorgue se sont réunis à la salle du conseil de la Communauté de Communes du Pays des Sorgues et des Monts de Vaucluse sous la présidence de Madame Catherine LEGIER.

Etaient présents :

Catherine LEGIER - Robert VETTORETTI - Nicole GIRARD - Patricia PHILIP - Michel GRANIER - Albert CALVO - Laurence CHABAUD GEVA - Robert FRASSI - Joëlle PAUL -- Gérard DAUDET - Daniel LACROUX - Robert PIQUET - Philippe BATOUX - Maurice CHABERT - Marie-Laure COURBET - Sylva ROUQUETTE

Absent(s) excusé(s) représenté(s) par :

Jacqueline JOUVE représentée par Maurice CHABERT

Absent(s) excusé(s) ayant donné pouvoir :

Félix BOREL a donné pouvoir à Joëlle PAUL
René VALENTINO a donné pouvoir à Albert CALVO

Absent(s) excusé(s) :

Alain ATTARD - Jacques OLIVIER - Marie-Paule GHIGLIONE - Michel BERTRAND - Robert DONNAT - Annie STOYANOV - Pierre GONZALVEZ - Jean-Claude BOUCHET - Alain OUDARD

Secrétaire de séance : Patricia PHILIP

Rapporteur : Michel GRANIER

EXPOSE

Le Budget Primitif 2014 est établi en tenant compte du Débat d'Orientations Budgétaires qui s'est tenu le mercredi 5 février 2014 lors de la séance du Comité syndical.

Question n°4
Conseil syndical SCOT du 5 mars 2014

1

Il s'équilibre en section de fonctionnement et en section d'Investissement comme suit :

	BP 2014
DEPENSES INVESTISSEMENT	
D2 040 020 13911 Subvention équipement	3424
D2 040 020 13912 Amts Subvention d'Equipement	4973
D2 040 020 13913 Subv Invest Département Transférées CRT	3720
TOTAL CHAP. 040 - Ordre de transfert entre sections	12117
D1 20 020 202 FRAIS D'ETUDES	60000
D1 20 020 2051 Concessions et droits assimilés	7500
TOTAL CHAP. 20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	67500
D1 21 820 2183 Matériel de bureau et informatique	7500
D1 21 020 2188 Autres	21000
TOTAL CHAP. 21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	28500
CHAP 020 DEPENSES IMPREVUES	5463
TOTAL INVESTISSEMENT	113580
DEPENSES FONCTIONNEMENT	
D1 011 020 6042 Achat prestations de Service Hébergement	200
D1 011 820 6064 Fournitures Administratives	500
D1 011 020 6132 Locations immobilières	1500
D1 011 020 616 Primes d'Assurances	1200
D1 011 820 6225 Indemnités au comptable	300
D1 011 020 6226 Honoraires	1000
D1 011 820 6231 Annonces et insertions	800
D1 011 820 6232 Fêtes et Cérémonies	1500
D1 011 020 6236 Catalogues et imprimés	10445
D1 011 820 6251 Voyages et déplacements	2000
D1 011 820 6261 Frais d'affranchissement	1500
D1 011 820 6262 Frais de Télécommunication	1500
D1 011 020 6281 Concours Divers (Cotisations.....)	1500
TOTAL CHAP. 011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	23945
D1 012 020 6218 Autre personnel extérieur au service	2000
D1 012 020 64131 Rémunérations non titulaires	42500
D1 012 820 6451 Cotisations URSSAF	12500
D1 012 820 6453 Cotisations aux caisses de retraite	2000
D1 012 820 6454 Cotisations aux ASSEDICS	2200
TOTAL CHAP. 012 - CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	61200
D2 042 020 6811 Dotations aux amortissements	32798
TOTAL CHAP. 042 - Ordre de transfert entre sections	32798
TOTAL FONCTIONNEMENT	117943

RECETTES INVESTISSEMENT		
R2 001 020 001	Résultat d'investissement reporté	76082,59
TOTAL CHAP. 001 - Résultat d'investissement reporté		76082,59
R2 040 020 2802	Frais études, élaborat°, modificat° docs	29738
R2 040 020 28031	Amortissements Frais d'Etude	992
R2 040 020 28051	Amts Concessions et droits assimilés	668
R2 040 020 28183	Autres immo. corp. Mat bureau et informa	1400
TOTAL CHAP. 040 - Ordre de transfert entre sections		32798
R1 10 820 10222	FCTVA	4699,41
TOTAL CHAP. 10 - DOTATIONS		4699,41
TOTAL INVESTISSEMENT		113580

RECETTES FONCTIONNEMENT		
R2 002 020 002	Resultat fonctionnement reporte	17056,86
TOTAL CHAP. 002 - RESULTAT FONCTIONNEMENT REPORTE		17056,86
R2 042 020 777	Q-part des Subvent° d'invest trans au Rt	12117
TOTAL CHAP. 042 - Ordre de transfert entre sections		12117
R1 74 820 7478	Participations autres organismes	88769,14
TOTAL CHAP. 74 - DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		88769,14
TOTAL FONCTIONNEMENT		117943

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Le Comité syndical est invité à formuler ses observations.

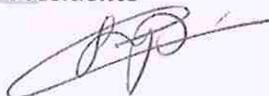
**Le Comité syndical,
Délibère, et
Par voix 18 pour, 0 contre et 0 abstention**

- **APPROUVE** les propositions d'inscriptions budgétaires telles que présentées sur la maquette M14, pour l'exercice 2014, et vote le Budget Primitif au chapitre.

Pour extrait conforme,

Isle sur la Sorgue, le 6 mars 2014

**Catherine LEGIER.
Présidente**





Syndicat Mixte du SCOT
du bassin de vie
Cavaillon - Coustellet
L'Isle-sur-la-Sorgue

Syndicat mixte en charge du SCOT de la région de Cavaillon

EXTRAIT DU RÉGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITE SYNDICAL

DEPARTEMENT
DE VAUCLUSE

SEANCE DU MERCREDI 5 MARS 2014

Nombre de
membres

L'an deux mille quatorze le cinq mars, à dix-huit heures, les membres du Comité syndical du syndicat mixte en charge du SCOT du bassin de vie Cavaillon - Coustellet - L'Isle sur la Sorgue se sont réunis à la salle du conseil de la Communauté de Communes du Pays des Sorgues et des Monts de Vaucluse sous la présidence de Madame Catherine LEGIER.

En 27
exercice :
Présents : 16
Votants : 18

Convocation
envoyée le
26 FEVRIER 2014

Etaient présents :

Catherine LEGIER - Robert VETTORETTI - Nicole GIRARD - Patricia PHILIP - Michel GRANIER - Albert CALVO - Laurence CHABAUD GEVA - Robert FRASSI - Joëlle PAUL -- Gérard DAUDET - Daniel LACROUX -- Robert PIQUET -- Philippe BATOUX - Maurice CHABERT - Marie-Laure COURBET - Sylva ROUQUETTE

QUESTION N°5

Absent(s) excusé(s) représenté(s) par :

Jacqueline JOUVE représentée par Maurice CHABERT

OBJET :

APPEL A

Absent(s) excusé(s) ayant donné pouvoir :

**COTISATIONS
2014**

Félix BOREL a donné pouvoir à Joëlle PAUL
René VALENTINO a donné pouvoir à Albert CALVO

Absent(s) excusé(s) :

Alain ATTARD - Jacques OLIVIER - Marie-Paule GHIGLIONE - Michel BERTRAND - Robert DONNAT -- Annie STOYANOV - Pierre GONZALVEZ - Jean-Claude BOUCHET - Alain OUDARD

Secrétaire de séance : Patricia PHILIP

Rapporteur : Michel GRANIER

EXPOSE

Le calcul des cotisations financières des structures membres du Syndicat est fonction du nombre de leurs habitants (recensement INSEE 2010). Le montant de la cotisation 2014 s'élève à 88 769.14 € et correspond à la répartition suivante entre les membres du SCOT :

Question n°5
Conseil syndical SCOT du 5 mars 2014

1

Membres du SCoT	Pop. INSEE 2010	Montant des cotisations 2014
CC Luberon Monts de Vaucluse	47 605	52 365.64
CC Pays des Sorgue et des Monts de Vaucluse	33 094	36 403.50
TOTAL	80 699	88 769.14

Vu la délibération n°4 du 4 novembre 2005 adoptant les modalités de répartition financière des participations financières du syndicat ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2014028-004 du 28 janvier 2014 portant sur la modification des statuts du syndicat mixte,

Considérant le Budget Primitif 2014 du Syndicat mixte du SCoT ;

Le Comité syndical est invité à délibérer sur les montants des cotisations au SCoT,

Le Comité syndical,

Délibère, et

Par voix 18 pour, 0 contre et 0 abstention

- **APPROUVE** les montants des cotisations au syndicat mixte du bassin de vie de Cavillon - Coustellet – l'Isle sur la Sorgue pour l'exercice 2014, tels que définis ci-dessus.
- **PRECISE** que les recettes de ces participations sont imputées au compte 7478 du budget primitif 2014.

Pour extrait conforme,

Isle sur la Sorgue, le 6 mars 2014

Catherine LEGIER.
Présidente